

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**Du Conseil Communautaire**  
**De la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle**

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES**  
**DES PAYS DE L'AIGLE**

**Séance du 09 février 2023**

**5 Place du Parc**  
**61300 L'AIGLE**

**RÉPUBLIQUE FRANCAISE**  
**DÉPARTEMENT**  
**DE L'ORNE**

L'an deux mil vingt-trois, le neuf février à vingt heures, les membres du Conseil Communautaire légalement convoqués le 03 février 2023, se sont réunis dans les locaux de la Communauté de Communes, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean SELLIER.

Monsieur Hubert GORET a été nommé secrétaire de séance.

**NOMBRE DE MEMBRES**

En EXERCICE	55
PRESENTS	36
VOTANTS	47

**CONVOCATION**

Datée	du 03/02/2023
Affichée	le 03/02/2023

**OBJET**

**Aménagement du bourg de La Ferté Fresnel : approbation du bilan prévisionnel pour les séquences 1, 2 et 3**

**Étaient présents :** Véronique HELLEUX, Dominique LORMEAU, Sylvie MOLERO, Dominique NETZER, Didier PITOU, Éric ZO, Daniel MARIE, Serge GODARD, Pierre GOUEDARD, Philippe THOURET, Marie-Odile TAVERNIER, Paule KLYMKO, Michel LE GLAUNEC, François BRIZARD, Christian BARBIER, Philippe VAN-HOORNE, Didier COUSIN, Nathalie LENÔTRE, Sylvie CHAUVEL-TREPIER, Pascal SAMSON, Mireille NOGUET, Serge DELAVALLÉE, Isabelle CLOUCHÉ, Philippe RONDEL, Hubert GORET, Gilbert MATELOT, Fabrice GLORIA, Didier DEMONCHEAUX, Elisabeth JOSSET, Franck GAULTIER, Christophe POTTIER, Joël BRUNET, Jean SELLIER, Christine LEBRETON, André LAMONTAGNE, François CARBONELL.

**Représentés :**

Philippe CROTEAU par Pierre GOUEDARD

**Pouvoirs :**

Jean-Luc BEAUFILS a donné pouvoir à Paule KLIMKO  
Alexandra DEPARIS-AUBRIL a donné pouvoir à Christian BARBIER  
Nathalie RIBAUT a donné pouvoir à Michel LE GLAUNEC  
Pascal GUEUGNON a donné pouvoir à Philippe VAN-HOORNE  
Charlène RENARD a donné pouvoir à Nathalie LENÔTRE  
Jean-Marie GOUSSIN a donné pouvoir à Didier COUSIN  
Lionel GONNET a donné pouvoir à Pascal SAMSON  
Fleur GOSSELIN a donné pouvoir à Mireille NOGUET  
Delphine PRIEUR a donné pouvoir à Éric ZO  
Jean-Guy GRANDIN a donné pouvoir à Philippe THOURET  
Guy MARTEL a donné pouvoir à Jean SELLIER

**Absents excusés :**

Nadège TROUILLET  
Marie-José MARTIN  
Hervé HAREL

**Absents :**

Pascal SUARD  
Maité GRANDCLERE  
François HUREL  
Jacky DE TAEVERNIER,  
Virginie VIOLET

Acte reçu en Préfecture le 16/02/2023  
Publié en ligne le 16/02/2023  
Certifié exécutoire

Le Président,  
Jean SELLIER



Monsieur le Président rappelle aux membres du Conseil, qu'une étude d'aménagement préliminaire de la traversée du bourg de La Ferté Fresnel a été réalisée en 2016 avec le CAUE et Ingénierie 61. L'aménagement comprend 7 phases. Les premiers travaux (séquences 6 et 7) se sont achevés en 2020.

Afin de poursuivre l'aménagement, il convient d'engager les séquences 1, 2 et 3 (*partiellement pour la phase 3*), à compter de 2023. Tout comme les séquences précédentes, les travaux auront pour objectifs d'améliorer la sécurité des usagers, revaloriser les espaces publics et mettre en valeur le patrimoine.

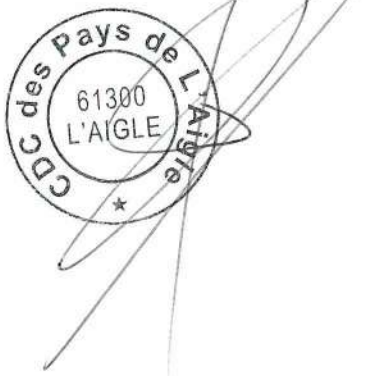
- Séquence 1 : RD12 – rue de Villers en Ouche, de l'entrée d'agglomération au carrefour de la rue de Gacé (RD14) sur une longueur d'environ 565 m,
- Séquence 2 : RD14 – rue de Gacé sur une longueur d'environ 400 m
- Séquence 3 : Aménagement du carrefour entre la RD12 et la RD14 en y intégrant la parcelle du château d'eau par l'aménagement de quelques places de stationnement,

Le bilan prévisionnel de l'opération, au stade APD, est détaillé comme suit :

DEPENSES	en € HT	en € TTC	Part CDC (TTC)	Montant à refacturer à Commune la Ferté - TTC
Etudes et diagnostics	- €	- €	- €	- €
<i>Levé topo. Complément</i>	2 166 €	2 599 €	2 599 €	- €
Concessionnaires	2 166 €	2 599 €	2 599 €	- €
<i>Honoraires SPS</i>	2 500 €	3 000 €	1 539 €	1 461 €
<i>Honoraires Maîtrise d'œuvre</i>	30 834 €	37 001 €	18 981 €	18 019 €
<i>Contrôle technique</i>	- €	- €	- €	- €
<i>Autres honoraires</i>	- €	- €	- €	- €
Honoraires	33 334 €	40 001 €	20 520 €	19 480 €
Conduite d'opération	- €	- €	- €	- €
<i>Espaces verts</i>	- €	- €	- €	- €
<i>Eclairage public</i>	- €	- €	- €	- €
<i>Travaux d'aménagements</i>	487 234 €	584 681 €	299 941 €	284 740 €
<i>Autres</i>	- €	- €	- €	- €
Estimation travaux	487 234 €	584 681 €	299 941 €	284 740 €
Aléas et révision de prix	- €	- €	- €	- €
<i>Assurance dommage ouvrages</i>	- €	- €	- €	- €
<i>Frais de publicité (marchés)</i>	500 €	600 €	308 €	292 €
<i>Taxe d'aménagement</i>	- €	- €	- €	- €
Frais divers	500 €	600 €	308 €	292 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>523 234 €</b>	<b>627 881 €</b>	<b>323 369 €</b>	<b>304 512 €</b>
<b>RECETTES</b>				
Etat (DETR / DSIL)	209 294 €	209 294 €	107 368 €	101 926 €
TOTAL subventions	209 294 €	209 294 €	107 368 €	101 926 €
FCTVA	102 998 €	102 998 €	52 838 €	50 160 €
<b>TOTAL recettes</b>	<b>209 294 €</b>	<b>312 291 €</b>	<b>160 205 €</b>	<b>152 086 €</b>
Autofinancement	313 941 €	315 590 €	163 163 €	152 426 €

Acte reçu en Préfecture le 16/02/2023  
 Publié en ligne le 16/02/2023  
 Certifié exécutoire

Le Président,  
 Jean SELLIER



Accusé de réception en préfecture  
 061-200068468-20230209-2023-02-09-019-DE  
 Date de télétransmission : 16/02/2023  
 Date de réception préfecture : 16/02/2023

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Considérant qu'il convient d'approuver le bilan de l'opération pour solliciter les subventions ;

**Le Conseil, après en avoir délibéré :**

- **DECIDE** la réalisation des séquences 1, 2 et 3 du projet d'aménagement du bourg de La Ferté-Fresnel ;
- **APPROUVE** le bilan prévisionnel d'opération indiqué ci-dessus ;
- **DIT** que les crédits seront inscrits au budget 2023 ;
- **AUTORISE** le Président à solliciter les subventions auprès des partenaires financiers notamment l'Etat et le Département;
- **AUTORISE** le Président à effectuer toutes les démarches nécessaires pour mener à bien cette opération et à signer les documents correspondants.

Acte reçu en Préfecture le 16/02/2023  
Publié en ligne le 16/02/2023  
Certifié exécutoire

Le Président,  
Jean SELLIER

**VOTE : UNANIMITÉ**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits  
Au registre sont les signatures  
Pour copie certifiée conforme.



Accusé de réception en préfecture  
061-200068468-20230209-2023-02-09-019-DE  
Date de télétransmission : 16/02/2023  
Date de réception préfecture : 16/02/2023